

**TARIFS DE LOCATION
CENTRE COMMUNAL ET ÉCOLES**

pour

SOCIÉTÉS ou ASSOCIATIONS ou GROUPEMENTS SPORTIFS

Ce tarif est établi :

1. pour les réunions ou activités sportives ne comportant pas d'aménagements spéciaux dans les locaux.
2. pour une utilisation semestrielle ou annuelle des locaux.

Pour les manifestations ponctuelles, se conformer aux tarifs du règlement en vigueur.

La Mairie se réserve le droit de faire des modifications ou adaptations selon les circonstances.

Le paiement s'effectue, par semestre, préalablement à l'utilisation de la salle.

Tarifs semestriels

Semestre automne-hiver : de septembre (début année scolaire) à mi-février (avant congé scolaire)

Semestre printemps-été : de fin février (reprise scolaire après les vacances de février) à fin juin.

Les prix indiqués concernent les non communiers. Le demi-tarif est appliqué aux sociétés, associations ou groupements communaux.

Local utilisé	Utilisation	Heures hebdo.	Coût pour 1 semestre	
			plein tarif	½ tarif
Foyer et salle réunion	1 x /semaine	1 heure	Fr. 200.-	Fr. 100.-
Foyer et salle réunion	1 x /semaine	2 heures	Fr. 400.-	Fr. 200.-
Foyer et salle réunion	1 x / semaine	4 heures	Fr. 800.-	Fr. 400.-
Foyer et salle réunion	1 x / 2 semaines	2 heures	Fr. 200.-	Fr. 100.-
Foyer et salle réunion	1 x / mois	2 heures	Fr. 100.-	Fr. 50.-
Salle gymnastique CC	1 x /semaine	1 heure	Fr. 600.-	Fr. 300.-
Salle gymnastique CC	1 x /semaine	2 heures	Fr. 900.-	Fr. 450.-
Salle gymnastique CC	1 x /2 semaines	2 heures	Fr. 450.-	Fr. 225.-
Salle gymnastique CC	1 x / mois	2 heures	Fr. 230.-	Fr. 115.-
Salle rythmique NE	1 x / semaine	1 heure	Fr. 450.-	Fr. 225.-
Salle rythmique NE	1 x / semaine	2 heures	Fr. 680.-	Fr. 340.-
Salle rythmique NE	1 x / 2 semaines	2 heures	Fr. 340.-	Fr. 170.-
Salle rythmique NE	1 x / mois	2 heures	Fr. 150.-	Fr. 75.-

CC : centre communal

NE : nouvelle école

Vandœuvres, le 1er juillet 1994

Tarifs modifiés le 5 avril 2004.